

juridique. En attendant le bien se fait dans les âmes. Aussi les encouragements n'ont pas manqué de la part de l'autorité.

FAVEURS ET ENCOURAGEMENTS.

L'œuvre de Lourdes a reçu, à différentes reprises, la haute recommandation de Mgr Bourget ; deux lettres conservées aux archives du collège en font foi. Voici un extrait de la dernière que Sa Grandeur envoya au directeur de « son Collège » comme il aimait à le dire. Elle porte la date du 18 mai 1885.

“..... Votre demande est si louable, que je ne puis que souscrire à une si bonne idée qui vous aura sans doute été envoyée du Ciel par la Vierge Immaculée qui veut être honorée dans ces temps-ci surtout sous ce beau titre.....

Quant à la bénédiction que vous sollicitez, c'est de tout cœur que je vous l'accorde. ”

Déjà le 17 novembre 1874, il avait accordé une indulgence de quarante jours à la prière suivante, sur la requête du R. P. Chouinard, C. S. V.

“ Ma colombe qui te tiens dans les fentes de la roche, dans les cachettes des lieux escarpés, fais-moi voir ton regard, fais-moi entendre ta voix, car ta voix est douce et ton regard est gracieux. (1) ”

“ Vierge Marie, daignez jeter ce regard si agréable sur votre enfant agenouillé au pied de ce rocher béni ; je sais que mes nombreux péchés ailligent votre Cœur et vous détournent de moi, mais je les déteste et n'en veux plus commettre. Vous serez mon refuge dans les tentations, ma force dans les combats. Abaissez votre regard sur moi, écoutez ma prière, exaucez-là ; parlez forte-

(1) *Cant. des Cant.*, 2, XIV.